



# Les modalités et délais d'accès à nos formations

Gonez Prévention Stratégies propose des formations dans les domaines de la prévention des risques professionnels, du management, de la conduite de changement.

## 1. Critères d'éligibilité

Nos formations ne comportent pas de prérequis sauf la formation « [Evaluer les risques professionnels](#) ».

## 2. Modalités d'inscription

Pour réaliser une inscription, vous pouvez nous solliciter par mail à [contact@gps-site.fr](mailto:contact@gps-site.fr) ou par téléphone au 09 80 97 38 97. Cela nous permettra d'avoir un premier échange pour recueillir vos attentes et confirmer la pertinence de la formation. A l'issue de cet échange, une proposition de programme, de devis et, ou une convention de formation vous seront adressés par mail. L'inscription est validée suite la signature de la convention de formation.

L'inscription à une session « inter » peut se faire jusqu'à la veille du démarrage de la formation sous réserve de places disponibles. L'inscription à une session « intra » se programme en fonction des disponibilités du formateur et des stagiaires. Généralement, une formation « intra » se programme dans le trimestre suivant l'analyse de la demande mais il n'y a pas de règle. Tout participant doit être nominativement intégré dans la convention de formation avant démarrage au plus tard la veille du démarrage.

**Si un participant est en situation de handicap** ou se caractérise comme une Personne à Mobilité Réduite, l'Entreprise informe GPS à la signature de la convention afin de favoriser son accueil dans les meilleures conditions.

## 3. Financement

Pour toutes nos formations, vous pouvez :

- L'autofinancer ;
- Demander une prise en charge par un organisme (OPCO, Pôle Emploi, etc.). Pour les entreprises adhérentes à OCAPIAT, de moins de 50 salariés, le financement de la formation PRP « « Démarche de prévention des Risques Professionnels » est de 100% sous réserve de l'accord préalable des services OCAPIAT. Cliquer [ici](#) pour les modalités spécifiques définies par OCAPIAT.
- Solliciter un financement par la CARSAT de votre région pour les formations SDC « Assurer sa mission de salarié désigné compétent en santé et sécurité au travail », EvRP « Evaluer les risques professionnels » et PRP « Démarche de prévention des Risques Professionnels ».

## 4. Délais d'accès - calendrier des formations

Les dates des prochaines sessions inter-entreprises vous seront communiquées lors du premier échange téléphonique ou par mail sur simple demande.

## 5. Lieu et modalités d'enseignement

Les formations se déroulent en présentiel à Aubers (59249) ou dans votre entreprise ou tout autre lieu qui nous conviendrait.

Les formations sont possibles en distanciel via TEAM ou en format mixte sauf les formations SDC « Assurer sa mission de salarié désigné compétent en santé et sécurité au travail » et EvRP « Evaluer les risques professionnels » qui se déroulent obligatoirement en présentiel à Aubers ou dans vos locaux.

## 6. Contact et informations complémentaires

Pour obtenir plus d'informations :

- Numéro de téléphone : 09 80 97 38 97
- Adresse e-mail : [contact@gps-site.fr](mailto:contact@gps-site.fr)
- [Formulaire de contact](#).